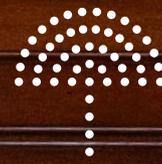


MÉLANIE VOGEL



GROUPE
ÉCOLOGISTE
DU SÉNAT
SOLIDARITÉ & TERRITOIRES



Trois années au Sénat au service des Français·es de l'étranger

*Bilan de mi-mandat
en circonscription (2021-2024)*

Septembre 2024

Mélanie Vogel
Sénatrice représentant les Français-es
établi-es hors de France
15 rue de Vaugirard, 75 006 Paris
m.vogel@senat.fr
www.melanie-vogel.fr

Chères toutes, chers tous,

Trois années ont passé depuis mon élection au Sénat, le 26 septembre 2021. Trois années de combats politiques et de batailles législatives, mais aussi de rencontres fortes et de visites enrichissantes, à vos côtés, dans les villes et les pays qui vous accueillent et auprès des communautés françaises installées à travers le monde.

Ces trois années ont été turbulentes sur le plan politique. Depuis la gestion de la crise du COVID à la dissolution décidée par le président de la République, de la réélection d'Emmanuel Macron à la victoire du nouveau Front populaire, notre vie parlementaire a été agitée et nos institutions abîmées par un exécutif qui a choisi le passage en force pour imposer des choix rejetés par une écrasante majorité de la population.

En dépit de la tempête, je maintiens le cap et je reste guidée par les trois piliers qui constituent le socle de mon engagement auprès des Français-es de l'étranger (FdE) : améliorer la vie au quotidien pour les FdE ; défendre les services publics et notre réseau consulaire et renforcer la représentation démocratique de nos compatriotes établis hors de France. C'est à l'aune de ces trois piliers que j'ai travaillé, au Sénat, pour défendre vos intérêts, et que je prépare la seconde partie de mon mandat.

Je vous propose, avec ce petit fascicule, de faire un bref retour sur certains points saillants de ces trois années passées à vos côtés. Je suis, comme toujours, à votre écoute pour échanger sur les dossiers qui vous sont importants, ainsi que sur les priorités à venir pour les deux prochaines années.

Je vous souhaite une bonne lecture,

Mélanie

Améliorer le quotidien des Français·es de l'étranger

Aides sociales et couverture sociale

En cette période de crise, j'ai plaidé sans relâche pour que **les aides sociales soient automatiquement indexées à l'inflation en cours** dans les pays d'accueil de nos ressortissant·es **et qu'elles soient systématiquement versées en euros**, tout en rendant les attributions plus transparentes en informant mieux les conseils consulaires. J'ai notamment obtenu une **rallonge budgétaire d'urgence en Argentine** pour les aides sociales consulaires, dans un pays qui connaît une crise économique particulièrement sévère.

Concernant la Caisse des Français de l'étranger (CFE), qui connaît de graves problèmes systémiques pouvant, à terme, mener à sa disparition, **j'ai déposé et soutenu des amendements visant à augmenter le financement** par l'État de la catégorie aidée. Lors de l'examen du dernier projet de loi de finances (PLF), ce financement a été doublé, passant à 760 000 euros... Mais c'est toujours largement insuffisant et, surtout, il faut désormais entamer un examen en profondeur du fonctionnement de la Caisse et de son financement.

J'ai, enfin, porté une attention particulière **aux conditions de travail des correspondant·es de presse vivant à l'étranger**. Ce sont nos yeux et nos oreilles dans le monde et, pourtant, ils et elles subissent des conditions de travail souvent inacceptables, sans couverture sociale et en étant parfois payé·es sans contrat de travail à proprement parler. Après la tenue d'un séminaire sur la question, qui a réuni près d'une centaine de personnes au Sénat en octobre 2023, **j'ai déposé une proposition de loi** visant à inclure ces travailleuses et travailleurs à l'étranger au régime général de la Sécurité sociale.

Enseignement

J'ai été mobilisée, dès le début de mon mandat, contre la dérive du réseau de l'enseignement vers des activités lucratives et pour défendre les droits des personnels. J'ai constaté, en rencontrant les représentants et représentantes des syndicats enseignants lors de mes déplacements, les effets du « Cap 2030 », cette chimère voulue par Emmanuel Macron qui vise à doubler le nombre d'élèves en faisant la part belle aux établissements privés et en détricotant notre réseau public. J'en vois les effets sur nos personnels enseignants, quel que soit leur statut. Il faut porter une attention particulière aux personnels recrutés en contrat local, tout comme il faut s'assurer que les personnels détachés puissent aussi bénéficier de conditions de travail qui correspondent aux conditions de vie dans les pays où ils habitent. C'est la raison pour laquelle j'ai défendu de nombreux **amendements plaidant pour l'augmentation du budget de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) et du fonds alloué aux bourses scolaires** pour les familles les plus fragiles.

Je défends également la **fin de la limitation des détachements à six ans** pour les personnels de l'Éducation nationale. Le bornage décourage souvent la mobilité vers l'étranger ou les changements de poste d'un pays à l'autre et l'année 2025 risque d'être délicate puisqu'il s'agira de l'échéance du détachement pour celles et ceux qui ont été recruté·es au moment de l'imposition de cette règle. C'est la raison pour laquelle j'ai pris rendez-vous avec la nouvelle ministre afin de la sensibiliser sur ce sujet essentiel pour notre réseau d'enseignement à l'étranger.

Je reste vigilante sur les déconventionnements (par exemple en Espagne) et sur les suites données aux consultations sur l'enseignement français à l'étranger. J'ai, enfin, alerté l'administration et l'opinion publique lors de cas d'**agressions sexuelles dans le réseau d'enseignement**, notamment au Lycée français de Barcelone, et j'ai interpellé le gouvernement pour qu'enfin soit mis en place un protocole, clair et efficace, de prise en charge des victimes dans le réseau AEFE.



Visite du lycée français
de Santiago du Chili

Retraites

Nous avons **multiplié les demandes et les amendements** afin, notamment, de **majorer le minimum contributif pour les FdE** selon les trimestres travaillés en France, de **corriger les iniquités du calcul** du salaire annuel moyen et de la non-prise en compte des cotisations lorsque la carrière s'est déroulée dans plus d'un pays étranger et d'**obtenir sans peine un relevé de carrière** pour les Français-es de l'étranger de retour en France. Le gouvernement n'a pas donné suite à ces demandes légitimes et a trahi sa promesse, faite par Olivier Dussopt, de conduire un groupe de travail sur le sujet. Il faut sans relâche continuer à proposer nos solutions de bon sens à l'occasion de l'examen annuel du budget de l'État.

Droits des femmes et des personnes LGBTQI+

J'ai fait adopter par amendement une ligne de crédits de 500 000 euros consacré à la **mise à disposition d'informations utiles pour les victimes de violences conjugales à l'étranger**, notamment au sein de notre réseau consulaire. À deux reprises, j'ai également obtenu du Sénat l'adoption d'une ligne de crédits de 500 000 euros pour l'**aide au rapatriement de femmes souhaitant une interruption volontaire de grossesse**. Assez cyniquement, le gouvernement a, par deux fois, fait le choix de ne pas maintenir cet amendement dans la version du budget adopté par 49.3 à l'Assemblée nationale. Nous allons y revenir et insister, jusqu'à ce qu'il entende raison.

Suite au dépôt d'une première proposition de loi pour l'accès à l'IVG partout et pour tout-es, j'ai également publié un **guide pour l'accès à l'IVG à l'étranger**.

J'ai interpellé le gouvernement à de nombreuses reprises, et je continuerai à le faire, sur les **difficultés rencontrées par les couples de femmes à l'étranger souhaitant effectuer une reconnaissance anticipée de parentalité**, ainsi que sur la mise en place d'un dispositif adapté pour les FdE lors d'une demande de changement de genre à l'État civil.

Environnement

La **défense de l'environnement, la lutte contre le réchauffement climatique** et ses effets sont évidemment au cœur de mon action parlementaire. Lors de l'examen du budget de l'État en 2023, **j'ai notamment fait débloquer 500 000 euros de crédits en faveur des FdE victimes de catastrophes naturelles à l'étranger**. J'ai également plaidé pour d'autres mesures allant dans le sens de la préservation d'un environnement propre, comme le financement de la rénovation énergétique des bâtiments français à l'étranger (15 millions d'euros). Lors de l'examen de la proposition de loi portant sur la création d'un label concernant l'entrepreneuriat français à l'étranger, j'ai également défendu l'idée d'**intégrer les critères sociaux et environnementaux** déjà appliqués pour les entrepreneurs en France. Enfin, j'ai organisé, en janvier 2023, un webinar à destination des élu-es des Français-es de l'étranger portant justement **sur les questions de transition écologique**.

Droit au compte

J'ai déposé une **proposition de loi pour simplifier l'accès et le droit au compte bancaire** pour permettre aux Français-es de l'étranger de pouvoir ouvrir et maintenir un compte bancaire, même sans adresse en France. En permettant aux Français-es de l'étranger de saisir directement la Banque de France en cas de refus d'ouverture et en prolongeant les délais de fermeture de compte pour inactivité, cette loi pourrait **facilement simplifier la vie au quotidien de milliers de nos compatriotes** qui ont, aujourd'hui, du mal à effectuer des transactions avec l'administration française faute de compte bancaire. Les mesures que je défends ont reçu un bon accueil des représentant-es de la Banque de France que j'ai consulté-es et j'ai défendu ce projet devant la commission des Finances, du Budget et de la Fiscalité de l'Assemblée des Français de l'étranger.

Retour en France

J'ai également voulu **simplifier la réinstallation en France** des FdE, en proposant, par exemple, d'**élargir la garantie Visale**, un système qui permet aux personnes sans garants de pouvoir malgré tout accéder au parc locatif privé en rentrant en France. J'ai également travaillé afin de faire en sorte que France Travail, le nouveau Pôle Emploi, **prévoit un accompagnement spécifique au retour**. Ces propositions n'ont pas été retenues lors de l'examen du PLF au Sénat, il faudra donc continuer à les défendre ! J'ai, cependant, fait voter un amendement demandant que le Conseil d'État sollicite l'avis de l'AFE pour **adapter les conditions du délai de carence de la Sécurité sociale** au retour d'une période de vie à l'étranger. La proposition a finalement été retirée lors de l'adoption par 49.3 du budget à l'Assemblée nationale, mais le Sénat m'a soutenue sur ce dossier et il faudra également y revenir.

Soutien au tissu associatif des Français à l'étranger (STAFE)

J'ai interpellé le ministre Olivier Becht sur les **conditions et le calendrier d'octroi des fonds des projets soutenus par le STAFE**, qui a répondu favorablement à ma demande de révision d'un projet en Belgique qui avait été rejeté en raison d'un calendrier défavorable aux projets durant l'année scolaire. Les projets STAFE sont au cœur de la vie associative de nos communautés à l'étranger et je me réjouis qu'il soit désormais plus simple d'obtenir des financements pour les projets éducatifs qui se déroulent de septembre à juin, mais je reste vigilante sur d'autres améliorations à apporter au dispositif.

Inauguration de la salle du jardin pédagogique du Lycée Molière de Rio de Janeiro, projet STAFE porté par l'Association de parents d'élèves



Défendre le réseau consulaire et les services publics à l'étranger

J'ai été mobilisée, lors de l'examen au Sénat des projets de loi de finance, en faveur de la **création de postes pérennes pour améliorer les services consulaires** et soulager les agents, trop souvent débordés, parfois même au détriment de leur santé. Selon nos estimations, il faudrait injecter dans le réseau l'équivalent de 300 postes à plein temps afin de permettre à nos services consulaires de fonctionner correctement. Ce n'est pas le choix qu'a fait le gouvernement, en saupoudrant quelques dizaines d'équivalents temps plein (ETP), au mieux, année après année, et en annulant, en février dernier, près de 174 millions d'euros de crédits destinés aux Français-es de l'étranger !

J'ai également déposé des amendements **en faveur des personnes en situation de fragilité face à la dématérialisation des services consulaires**. La dématérialisation est une bonne chose et elle doit être menée afin de simplifier l'accès aux services publics à l'ensemble de nos ressortissant-es hors de France. Mais cette dématérialisation ne doit pas se faire au détriment des personnes en situation d'illettrisme numérique ou, par exemple, de nos aîné-es qui sont parfois mal à l'aise avec les outils informatiques.

J'ai plaidé auprès du ministre de la Justice, Éric Dupont-Moretti, afin de **rendre accessible aux FdE le dépôt de plainte en ligne**. Le Garde des Sceaux a répondu favorablement à ma demande, c'est désormais au ministère de l'Intérieur de rendre possible ce service hors de France. Je reste vigilante quant à l'application de cette disposition.

J'ai également voulu prendre à bras le corps le **problème du harcèlement dans la fonction publique** et notamment au sein des réseaux diplomatiques et consulaires. J'ai interpellé à plusieurs reprises la direction des administrations sur le dysfonctionnement de la cellule tolérance zéro mise en place par le Quai d'Orsay et j'ai voulu donner aux élu-es des Français-es de l'étranger les outils nécessaires pour savoir comment agir en pareil cas, notamment par le biais d'un séminaire organisé au Sénat sur cette question.

Renforcer la représentation des Français·es de l'étranger

J'ai déposé, avec ma collègue Mathilde Ollivier, une **proposition de loi visant à mieux encadrer les dépenses de campagne pour les élections consulaires**. Nous proposons d'élargir des règles qui visent à encadrer les dons individuels et nous souhaitons garantir qu'une partie des dépenses puisse être remboursée par l'État, le tout sous le contrôle de la Commission nationale des comptes de campagne, de manière à s'assurer, à la fois, que toutes les dépenses éligibles sont bien rapportées aux comptes, que leur montant total ne dépasse pas un plafond donné et que toutes les règles ont été respectées. De cette manière, les élections consulaires bénéficieraient d'un encadrement équivalent à celui des élections en France, donnant ainsi aux électrices et aux électeurs à l'étranger le même niveau d'équité et de transparence qu'aux personnes qui candidatent et votent en France.

J'ai également interpellé le gouvernement sur l'urgence d'instaurer la **dématérialisation complète des procurations pour les Français·es de l'étranger** lors de scrutins nationaux. Il est aujourd'hui impossible, pour les Françaises et les Français de l'étranger, d'établir une procuration de vote sans devoir se déplacer, au consulat le plus proche ou lors des tournées consulaires prévues à cet effet. Alors que les expérimentations de dématérialisation de l'émission ou du renouvellement des titres d'identité sont en cours, il est indispensable que les FdE puissent pouvoir bénéficier d'un processus entièrement dématérialisé, afin de faciliter l'expression du vote et de lutter contre l'abstentionnisme.

Enfin, j'ai obtenu que **l'AFE soit consultée pour définir la façon dont les documents officiels étrangers peuvent être reconnus** pendant l'examen de la loi de programmation de justice. C'est, pour moi, une façon de reconnaître à l'AFE sa compétence et il faudra batailler pour que, sur d'autres champs de compétence, cette institution soit enfin reconnue à sa juste valeur lorsqu'il s'agit de problématiques touchant au plus près les Français·es de l'étranger. J'ai également, s'agissant des élu·es des Français·es de l'étranger, plaidé lors de l'examen du PLF pour un réajustement de leurs indemnités, afin qu'ils et elles puissent exercer leurs mandats dans de bonnes conditions.

Méthode et outils de travail

Vous pouvez suivre l'actualité de mes activités parlementaires sur mon site Internet, www.melanie-vogel.fr, qui est régulièrement mis à jour au gré des séances plénières au Sénat et de mes déplacements. J'ai également tenu à publier, mensuellement, le fil de l'info des FdE, qui vous permet de retrouver l'ensemble de l'actualité institutionnelle concernant les Français·es de l'étranger, ainsi qu'une revue de la presse consacrée aux FdE. Vous avez toujours la possibilité de vous inscrire sur le site, afin de recevoir chaque mois l'infolettre qui fait la synthèse de mes activités du mois précédent.

J'ai également mis en place des questionnaires adressés aux élu·es des Français·es de l'étranger sur des questions qui vous concernent au plus près, lorsqu'il s'agit notamment de préparer le travail législatif, des amendements et des propositions de loi. J'ai ainsi pu vous solliciter sur le droit au compte, des questions liées au retour en France ou sur le financement des campagnes des élections consulaires, et vos retours ont été très utiles pour me permettre de travailler en fonction de vos besoins et de vos intérêts.

J'ai, enfin, animé une série de webinaires voulus comme autant d'outils pour vous permettre d'exercer votre mandat de conseiller et conseillère des FdE de la façon la plus efficace possible, et je vous ai donné rendez-vous deux fois par an afin de faire, région par région, le point sur le travail des mois précédents et les priorités des mois à venir.

Je reste à votre écoute sur les méthodes qui vous semblent les plus appropriées afin d'être le meilleur relais possible au Sénat de vos actions et de vos besoins. N'hésitez surtout pas à échanger avec moi pour améliorer ou ajouter d'autres outils qui vous semblent importants à mettre en place !

Quelques chiffres

sur mes actions pour les Français·es de l'étranger

13 questions écrites

106 courriers aux ministères

74 amendements

10 amendements adoptés

4 propositions de loi : Droit au compte bancaire pour les Français·es de l'étranger

- Comptes de campagne pour les élections consulaires - Protection sociale des journalistes travaillant à l'étranger - Réévaluation continue et transparente des aides sociales

À votre rencontre



Madagascar - Belgique - Maroc - Espagne - Royaume-Uni (Angleterre) - Danemark - Suède - Canada (Ontario/Québec) - États-Unis (New York/Chicago) - Turquie - Côte d'Ivoire - Allemagne - Autriche - Suisse - Tunisie - Pologne - Croatie - Italie - Irlande - Chili - Argentine - Uruguay - Brésil



Assemblée des Français-es de l'étranger - octobre 2022



Colloque sur la protection sociale des journalistes travaillant à l'étranger - octobre 2023



Rencontre avec les Français-es de New York - mars 2024